

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 02837

Numéro SIREN : 795 251 610

Nom ou dénomination : A.R.P3

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/028362

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
ACTIF CIRCULANT	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 295	11 140	7 155	9 235	2 081	22.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
Comptes de Régularisation	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II	18 295	11 140	7 155	9 235	2 081	22.53
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
Comptes de Régularisation	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	245 569		245 569	1 173 262	927 692	79.07
	Autres créances	1 787 166		1 787 166	4 414 605	2 627 439	59.52
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	77 385		77 385	84 181	6 796	8.07
	Total III	2 110 120		2 110 120	5 672 048	3 561 927	62.80
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)		2 128 415	11 140	2 117 275	5 681 283	3 564 008	62.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000	50 000		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000	5 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	264 607	262 364	2 243	0.85
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	456 604	2 243	458 848	NS
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	136 997	319 607	456 604	142.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 000	40 000	35 000	87.50
	Provisions pour charges	415 928	523 973	108 045	20.62
	Total III	420 928	563 973	143 045	25.36
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	443	21 001	20 558	97.89
	Emprunts et dettes financières diverses		176	176	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 948	2 187 020	1 886 072	86.24
	Dettes fiscales et sociales	1 521 162	1 731 147	209 985	12.13
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	10 791	858 358	847 567	98.74
	Produits constatés d'avance (I)				
Comptes de Régularisation	Total IV	1 833 344	4 797 703	2 964 359	61.79
	Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 117 275	5 681 283	3 564 008	62.73

(I) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 833 344 4 797 703

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 406 950		1 406 950	10 593 750		9 186 800	86.72
Chiffre d'affaires NET	1 406 950		1 406 950	10 593 750		9 186 800	86.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			854 909	4 232		850 677	NS
Autres produits			482	5		477	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 262 341	10 597 986		8 335 645	78.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			939 994	5 011 300		4 071 306	81.24
Impôts, taxes et versements assimilés			78 003	188 019		110 016	58.51
Salaires et traitements			1 391 231	3 605 480		2 214 249	61.41
Charges sociales			273 364	1 354 636		1 081 271	79.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 081	2 136		55	2.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				42 014		42 014	100.00
Autres charges			146	466		321	68.74
Total des Charges d'exploitation (II)			2 684 818	10 204 050		7 519 232	73.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			422 478	393 936		816 413	207.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	34 127		9 720		24 407	251.11
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	34 127		9 720		24 407	251.11
2. Résultat financier (V-VI)	34 127		9 720		24 407	251.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	456 604		384 216		840 820	218.84
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	35 000				35 000	
Total VII	35 000				35 000	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	35 000		381 973		346 973	90.84
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	35 000		381 973		346 973	90.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)			381 973		381 973	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	2 297 341		10 597 986		8 300 645	78.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 753 945		10 595 743		7 841 798	74.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	456 604		2 243		458 848	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

34 127

9 720

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Disponibilités en Euros	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	X
Ventilation de l'effectif moyen	X
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

{ Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduites dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec un baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats
- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Situation et activité de la société

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminal 3, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance « bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance « service commissariat ».

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Elle exerce essentiellement le traitement au sol des avions et chargement et déchargement, traitement des bagages.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a, bien évidemment, été marqué par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures que nous avons dû mettre en œuvre pour y faire face.

En effet, à partir de mi-mars 2020, l'activité aérienne en France a été stoppée jusqu'en juin 2020.

La résurgence de la pandémie d'une part, les différents confinements d'autre part, ainsi, également que la fermeture des frontières, ont empêché durant toute l'année 2020, un semblant de reprise des activités liées à l'aérien dans le monde entier, même durant la période estivale.

Face à cette situation, notre société a eu recours, essentiellement pour sécuriser les emplois, réduire les coûts et aussi pour sauvegarder la structure, à plusieurs dispositifs mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises comme le recours à l'activité partielle durant tout l'exercice, le moratoire des paiements des charges sociales, exclusivement sur la part patronale ; le moratoire partiel sur la TVA.

En tout état de cause, l'activité a baissé de manière très significative : la fermeture du terminal 3 sur l'aéroport de Roissy CDG, avec le transfert des peu de compagnies en activité sur le terminal 2 a impacté très fortement de notre entreprise, sans activité depuis Mars 2020, qui se traduit par une baisse du Chiffre d'Affaires de plus de 80% par rapport à l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, le Terminal 3 de l'aéroport Roissy CDG est toujours fermé.

Les mesures sanitaires déclenchées en 2020 ont été maintenues et affinées selon la fluctuation de la situation

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société, afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et avec pour objectif la préservation des emplois, a continué à utiliser les mécanismes mis en place en 2020.

Le Terminal 3 de Roissy CDG sur lequel l'entreprise évolue est resté fermé depuis Mars 2020 et n'est toujours pas réouvert à ce jour. L'absence de perspective de reprise de l'activité sur le Terminal 3 de Roissy CDG ne permet à notre entreprise de mettre en œuvre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD).

Afin de préserver le maximum d'emplois, l'entreprise en mis en œuvre au cours du mois de Mars 2021 un processus de transfert de personnels vers la société ARP2 qui opère sur le Terminal 2 de Roissy CDG. Ce transfert a été effectué conformément aux dispositions conventionnelles applicables à notre entreprise. Pour déterminer le volume d'emplois concerné par le transfert, notre société a fait appel à un expert de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande). D'autre part, pour accroître le volume d'emploi préservé, la société a recherché des postes de reclassement vers d'autres sociétés qui ont été proposés à ses salariés dans le cadre de la mobilité.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

A la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de la situation précédemment décrite, la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

sur base d'une hypothèse du maintien des dispositifs actuels mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises, comme le recours à l'activité partielle, et de la réouverture du Terminal 3 de l'aéroport de Roissy CDG à horizon début du 4eme trimestre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 319 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -456 604
- Capitaux Propres à la clôture : - 136 997

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	148 307
Autres créances	50 883
Total	199 190

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	443
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 806
Dettes fiscales et sociales	1 404 986
Autres dettes	10 791
Total	1 439 026

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 385
Total	77 385

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	1 406 950
Total	1 406 950

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 406 950
Total	1 406 950

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	6
Ouvriers	64
Total	71

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	34 127	
Dont entreprises liées	34 127	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 403 558 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 12 370 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	9 864
60 à 64 ans	1 à 5 ans	59 056
52 à 59 ans	6 à 13 ans	334 638
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		403 558

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROVISION LITIGES PRUD'HOMAX	35 000	78750000
Total	35 000	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE	350 000	67180000
Total	350 000	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	746 725
REMBT MUTUELLES	139
Total	746 864

A.R.P 3

Société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros

Siège social : 106 Avenue Tolosane, 31520 Ramonville Saint-Agne

R.C.S. Toulouse 795 251 610

AFFECTATION DU RÉSULTAT

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE EN DATE DU 30 JUIN 2021

Affectation du résultat

L'associée unique décide d'affecter la perte de l'exercice de 456.604 € au compte de report à nouveau qui devient débiteur et qui est ainsi porté de 264.607 € à (191.997) €.

Déclaration au titre de l'article 243 bis du Code général des impôts

L'associée unique déclare, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois précédents exercices.

Cette décision a été prise par l'associée unique le 30 juin 2021.

Le président
Méril Sellan





A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



A.R.P3

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société A.R.P3,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.R.P3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Évolution prévisible et perspective d'avenir » de l'annexe des comptes annuels relative aux hypothèses sous-tendant la continuité d'exploitation de la société.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 30 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
ACTIF IMMOBILISÉ	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	18 295	11 140	7 155	9 235	2 081	22.53
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
ACTIF IMMOBILISÉ	Autres immobilisations financières						
	Total II	18 295	11 140	7 155	9 235	2 081	22.53
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	245 569		245 569	1 173 262	927 692	79.07
	Autres créances	1 787 166		1 787 166	4 414 605	2 627 439	59.52
ACTIF CIRCULANT	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités						
	Charges constatées d'avance (3)	77 385		77 385	84 181	6 796	8.07
	Total III	2 110 120		2 110 120	5 672 048	3 561 927	62.80
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 128 415	11 140	2 117 275	5 681 283	3 564 008	62.73

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12		Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000		50 000			
	Réserves						
	Réserve légale	5 000		5 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves						
	Report à nouveau	264 607		262 364		2 243	0.85
Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)		456 604		2 243		458 848	NS
Subventions d'investissement Provisions réglementées							
Total I		136 997		319 607		456 604	142.86
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 000		40 000		35 000	87.50
	Provisions pour charges	415 928		523 973		108 045	20.62
	Total III	420 928		563 973		143 045	25.36
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants	443		21 001		20 558	97.89
	Emprunts et dettes financières diverses			176		176	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
Comptes de Régularisation	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	300 948		2 187 020		1 886 072	86.24
	Dettes fiscales et sociales	1 521 162		1 731 147		209 985	12.13
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	10 791		858 358		847 567	98.74
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	1 833 344		4 797 703		2 964 359	61.79
	Ecart de conversion passif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		2 117 275		5 681 283		3 564 008	62.73

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an
 1 833 344
 4 797 703

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	1 406 950		1 406 950	10 593 750		9 186 800	86.72
Chiffre d'affaires NET	1 406 950		1 406 950	10 593 750		9 186 800	86.72
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			854 909	4 232		850 677	NS
Autres produits			482	5		477	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			2 262 341	10 597 986		8 335 645	78.65
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			939 994	5 011 300		4 071 306	81.24
Impôts, taxes et versements assimilés			78 003	188 019		110 016	58.51
Salaires et traitements			1 391 231	3 605 480		2 214 249	61.41
Charges sociales			273 364	1 354 636		1 081 271	79.82
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			2 081	2 136		55	2.60
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions				42 014		42 014	100.00
Autres charges			146	466		321	68.74
Total des Charges d'exploitation (II)			2 684 818	10 204 050		7 519 232	73.69
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			422 478	393 936		816 413	207.25
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
 (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers Produits financiers de participations (3) Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	34 127	9 720	24 407	251.11
2. Résultat financier (V-VI)	34 127	9 720	24 407	251.11
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	456 604	384 216	840 820	218.84
Produits exceptionnels Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	35 000		35 000	
Charges exceptionnelles Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	35 000	381 973	346 973	90.84
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		381 973	381 973	100.00
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX) Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	2 297 341	10 597 986	8 300 645	78.32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 753 945	10 595 743	7 841 798	74.01
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	456 604	2 243	458 848	NS

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
 : Redevance de crédit bail immobilier
 (3) Dont produits concernant les entreprises liées
 (4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

34 127
 9 720

Dossier N° ARP3 en Euros.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020.

{ Impact de la pandémie Covid-19 sur le trafic des aéroports sur lesquels le Groupe opère

La pandémie de Covid-19 a conduit à l'arrêt brutal du transport aérien durant les mois d'avril à juin 2020 du fait des mesures de confinement et de fermetures des frontières décidées afin de limiter la propagation du virus. Ces restrictions de circulation, qui ont fortement pénalisé les échanges internationaux mais également les vols intérieurs, ont entraîné une baisse d'activité qui a eu des impacts significatifs sur la situation financière du groupe et notamment le chiffre d'affaires, les charges de personnel, l'endettement net.

La reprise du trafic a été très progressive à compter du mois de mai et réalisée au gré de la levée des mesures de restriction à la mobilité applicable dans chaque pays. En France notamment, la légère reprise du trafic amorcée lors de la période estivale a été largement réduite dès la rentrée par la résurgence du virus et le second confinement. Le groupe a connu une baisse d'activité d'environ 50% sur 2020, l'activité d'assistance en escale ayant été plus sévèrement touchée avec une baisse d'activité de près de 65% liée à la baisse du trafic aérien précédemment évoquée, conduisant à une perte d'exploitation consolidée de -7,2m€.

Afin d'assurer la pérennité de la structure, le Groupe a mis en œuvre un certain nombre de mesures visant à sécuriser les emplois, réduire les coûts et maintenir la liquidité. Parmi les différentes actions, le Groupe a mis en place les dispositions suivantes pour réduire sa base coût et améliorer sa trésorerie :

- Arrêt de la main d'œuvre temporaire
- Recours à l'activité partielle. Le dispositif a été maintenu sur l'exercice
- Activation des mesures initiées par le gouvernement pour soutenir les entreprises et l'emploi
 - o Moratoire des paiements des charges sociales pour la partie exclusive de la part patronale
 - o Exonération de charges patronales couvrant les périodes de confinement
 - o Moratoire partiel sur la TVA
 - o Moratoire relatif aux prélèvements des échéances de prêts
 - o Moratoire de crédit-bail.
- Négociation avec un certain nombre de bailleurs afin de reporter tout ou partie des frais de location de biens immobiliers
- Renégociation de plusieurs contrats fournisseurs et sous-traitants
- Réduction des frais et des achats

- Encaissement par le groupe d'un Prêt garanti par l'Etat délivré par le LCL, la BNP et le CIC pour un montant de 45 m€ en juin 2020

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

En dépit de la pandémie, l'optimisation du plan de charge conjuguée aux dispositifs d'aides mis en place par l'état a permis au Groupe d'afficher un niveau de disponibilités de 43,6m€ à la clôture.

En matière de prévisions budgétaires pour l'exercice 2021, elles ont été construites sur les hypothèses de reprise progressive du trafic aérien en corrélation avec les projections d'évolution sur 2021 publiées par EUROCONTROL. En pratique, l'activité du premier semestre 2021 et les projections sur le second semestre conduiraient à un niveau d'activité globale de 56% par rapport à l'exercice 2019 pré-Covid. Le Groupe prévoit une reprise plus importante sur les exercices suivants à savoir 85% sur 2022, et 97% en 2023. Le niveau d'affaires prévisionnel du Groupe sur les prochaines années sera consolidé par le développement de ses activités d'assistance en escale sur l'Aéroport de Bruxelles où le Groupe a obtenu une licence d'exploitation de 4 ans à compter du 1 janvier 2021.

En complément, le Groupe a souscrit et perçu en janvier 2021 un PGE complémentaire de 10m€ auprès de ses partenaires financiers. De plus, le gouvernement maintient la prise en charge à 100% du dispositif de chômage partiel jusqu'en Mai 2021.

Le Groupe a anticipé la fin du dispositif actuel et mis en place différents accords Activité Partielle Longue Durée (APLD). Ce dispositif permettra de préserver les compétences et d'adapter les ressources en fonction du niveau de reprise du trafic aérien. La mise en place des accords APLD sera effective dès lors que le dispositif d'aide de l'état sera interrompu.

Toutefois, certaines infrastructures aéroportuaires sont fermées depuis Mars 2020 suite à la crise COVID-19 et le Groupe ne dispose, à ce jour, d'aucune information sur des dates prévisionnelles de réouverture. Compte tenu de cette situation et des incertitudes sur la réouverture des infrastructures en 2021, le Groupe ne peut exclure l'hypothèse de restructurer, au terme du dispositif actuel de chômage partiel, certaines de ses activités évoluant dans ces périmètres.

Bien que l'impact de la crise COVID-19 sur les activités et les résultats financiers soient difficiles à anticiper, en tenant compte du niveau trésorerie à la clôture 2020, sur la base des hypothèses de reprise progressive et partielle du trafic aérien et des mesures précédemment citées, G3S-ALYZIA dispose d'un niveau de liquidités suffisant afin de faire face à ses engagements à 12 mois.

Sur ces bases, les états financiers ont été arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Situation et activité de la société

Notre société exerce des activités d'assistance aéroportuaire et de services généraux aux entreprises et plus particulièrement, sur l'aéroport de ROISSY CDG, Terminal 3, les services suivants (liste issue de l'article R 216-1 du Code de l'aviation civile) : 3. L'assistance «bagages », 5. L'assistance « opération en piste », 6. L'assistance « nettoyage et service avion », 8. L'assistance « d'entretien en ligne », 10. L'assistance « transport au sol », 11. L'assistance« service commissariat».

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Elle exerce essentiellement le traitement au sol des avions et chargement et déchargement, traitement des bagages.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a, bien évidemment, été marqué par l'épidémie de Covid-19 et par les mesures que nous avons dû mettre en œuvre pour y faire face.

En effet, à partir de mi-mars 2020, l'activité aérienne en France a été stoppée jusqu'en juin 2020.

La résurgence de la pandémie d'une part, les différents confinements d'autre part, ainsi, également que la fermeture des frontières, ont empêché durant toute l'année 2020, un semblant de reprise des activités liées à l'aérien dans le monde entier, même durant la période estivale.

Face à cette situation, notre société a eu recours, essentiellement pour sécuriser les emplois, réduire les coûts et aussi pour sauvegarder la structure, à plusieurs dispositifs mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises comme le recours à l'activité partielle durant tout l'exercice, le moratoire des paiements des charges sociales, exclusivement sur la part patronale ; le moratoire partiel sur la TVA.

En tout état de cause, l'activité a baissé de manière très significative : la fermeture du terminal 3 sur l'aéroport de Roissy CDG, avec le transfert des peu de compagnies en activité sur le terminal 2 a impacté très fortement de notre entreprise, sans activité depuis Mars 2020, qui se traduit par une baisse du Chiffre d'Affaires de plus de 80% par rapport à l'exercice 2019.

A la date du présent rapport, le Terminal 3 de l'aéroport Roissy CDG est toujours fermé.

Les mesures sanitaires déclenchées en 2020 ont été maintenues et affinées selon la fluctuation de la situation

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous vous informons que depuis la clôture de l'exercice, la société, afin de faire face à l'impact de la crise sanitaire liée à la Covid 19 et avec pour objectif la préservation des emplois, a continué à utiliser les mécanismes mis en place en 2020.

Le Terminal 3 de Roissy CDG sur lequel l'entreprise évolue est resté fermé depuis Mars 2020 et n'est toujours pas réouvert à ce jour. L'absence de perspective de reprise de l'activité sur le Terminal 3 de Roissy CDG ne permet à notre entreprise de mettre en œuvre le dispositif Activité Partielle Longue Durée (APLD).

Afin de préserver le maximum d'emplois, l'entreprise en mis en œuvre au cours du mois de Mars 2021 un processus de transfert de personnels vers la société ARP2 qui opère sur le Terminal 2 de Roissy CDG. Ce transfert a été effectué conformément aux dispositions conventionnelles applicables à notre entreprise. Pour déterminer le volume d'emplois concerné par le transfert, notre société a fait appel à un expert de la FNAM (Fédération Nationale de l'Aviation Marchande). D'autre part, pour accroître le volume d'emploi préservé, la société a recherché des postes de reclassement vers d'autres sociétés qui ont été proposés à ses salariés dans le cadre de la mobilité.

Évolution prévisible et perspective d'avenir

A la date d'arrêté des comptes clos au 31 décembre 2020 et compte tenu de la situation précédemment décrite, la continuité d'exploitation de la société n'est pas compromise

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

sur base d'une hypothèse du maintien des dispositifs actuels mis en place par le gouvernement français pour accompagner les entreprises, comme le recours à l'activité partielle, et de la réouverture du Terminal 3 de l'aéroport de Roissy CDG à horizon début du 4eme trimestre 2021.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Provisions pour risques et charges :

Une provision est constituée lorsque la société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de façon fiable. Les provisions à fin décembre 2020 ont été estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables.

Les autres provisions pour risques et charges correspondent aux litiges sociaux en cours.

Variations des capitaux propres :

- Capitaux Propres à l'ouverture : 319 607

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- Augmentation de Capital : 0
- Distribution de dividendes : 0
- Résultat de l'exercice : -456 604
- Capitaux Propres à la clôture : - 136 997

Intégration fiscale :

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale des Groupes défini par les articles 223A à 223Q du Code Général des Impôts mis en place par la société ALYZIA HOLDING société immatriculée en France à Bobigny sous le RCS 552 134 975 depuis le 1er janvier 2012.

La convention d'intégration fiscale conclue avec ALYZIA HOLDING prévoit que la filiale calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale et règle sa dette d'impôt à ALYZIA HOLDING, société tête de Groupe.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	10.0000	5 000			5 000

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	148 307
Autres créances	50 883
Total	199 190

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	443
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 806
Dettes fiscales et sociales	1 404 986
Autres dettes	10 791
Total	1 439 026

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	77 385
Total	77 385

Eléments relevant de plusieurs postes au bilan

(Code du Commerce Art. R 123-181)

La société est engagée dans des contrats commerciaux avec des sociétés du groupe 3S/Alyzia, contrats dans le cadre desquels elle est client ou fournisseur. Ces contrats étant exclus de la liste des transactions liées notamment car conclus à des conditions normales de marché la société n'a pas à en donner le détail.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
PRESTATIONS ASSISTANCE EN ESCALE	1 406 950
Total	1 406 950

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	1 406 950
Total	1 406 950

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	6
Ouvriers	64
Total	71

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	34 127	
Dont entreprises liées	34 127	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Pour la clôture 2020, il a été décidé de retenir une provision pour les personnes dont le départ à la retraite est prévu dans les 12 prochaines années. Cette période de 12 ans correspond à la durée maximale estimée des renouvellements de contrat, étant entendu que le nouveau bénéficiaire du contrat reprend les engagements de retraite lorsqu'il reprend les salariés. Cette évolution méthodologique fait suite à la disparition du contrat liant Alyzia à Aéroports de Paris.

Une provision pour retraite d'un montant de 403 558 € est constituée, cette provision a été calculée par un actuaire indépendant.

La société applique la méthode générale.

La provision pour médailles de travail d'un montant de 12 370 € est estimée par ce même actuaire.

Les évaluations réalisées décrivent les passifs sociaux de la société. Elles comprennent la valeur actuelle probable des prestations futures à la date d'évaluation, la dette à la date d'évaluation.

Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	9 864
60 à 64 ans	1 à 5 ans	59 056
52 à 59 ans	6 à 13 ans	334 638
moins de 52 ans	plus de 13 ans	
Engagement total		403 558

Hypothèses de calculs retenues

Les principales hypothèses actuarielles utilisées pour évaluer les obligations sont :

- Taux de revalorisation des salaires (y compris inflation) : 0.65%
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.65%
- Taux charges sociales : 40%
- Table de mortalité : table INSEE 2019

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
MERAINA	SASU	25 520 160	61 RUE CLAUDE BERNARD 75005 PARIS

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- REPRISE PROVISION LITIGES PRUD'HOMAU	35 000	78750000
Total	35 000	
Charges exceptionnelles		
- IND LICENCIEMENT/TRANSACTION/RUPTURE	350 000	67180000
Total	350 000	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
REFACTURATIONS FILIALES	746 725
REMBT MUTUELLES	139
Total	746 864

Désignation de l'entreprise : ARP3

Néant

*

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
						2		3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				Dont Composants	M2		KP		KQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS		KT		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *					KV	8 005	KW		KX		
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	10 290	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	18 295	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V			
TOTAL IV						1Q		1R		1S			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							ØG	18 295	ØH		ØJ		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		1		2		3		4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW		1X		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers			IU		MM		MN	8 005	MO	8 005	
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS		MT	10 290	MU	10 290	
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG		NH	18 295	NI	18 295	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ	
		Autres titres immobilisés				11		2B		2C		2D	
Prêts et autres immobilisations financières				12		2E		2F		2G			
TOTAL IV				13		NJ		NK		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14		ØK		ØL	18 295	ØM	18 295	

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° ARP3 en Euros.

Désignation de l'entreprise : ARP3Néant ☐ *

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	2 917	QE	801	QF		QG	3 718
immobilisations	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	6 143	QM	1 280	QN	0	QO	7 422
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	9 060	QV	2 081	QW	0	QX	11 140
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	9 060	ØP	2 081	ØQ	0	ØR	11 140

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel			Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement TOTAL I	M9	N1		N2			N3	N4		N5			N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8		P6			P7	P8		P9			Q1
Terrains	Q2	Q3		Q4			Q5	Q6		Q7			Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2			R3	R4		R5			R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9			S1	S2		S3			S4
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5	S6	S7			S8	S9		T1			T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5			T6	T7		T8			T9
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1	U2	U3			U4	U5		U6			U7
	Matériel de transport	U8	U9	V1			V2	V3		V4			V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8			V9	W1		W2			W3
	Emballages récup.et divers	W4	W5	W6			W7	W8		W9			X1
TOTAL III	X2	X3		X4			X5	X6		X7			X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général (NP + NQ + NR)	NW			Total général (NS + NT + NU)		NY				Total général (NW - NY)		NZ	

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ARP3Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	523 973	4Y		4Z	108 045	5A	415 928
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	40 000	5W		5X	35 000	5Y	5 000
	TOTAL II	5Z	563 973	TV		TW	143 045	TX	420 928
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B		6C		6D	
		- corporelles	6E	6F		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	O2	O3		O4		O5	
		- titres de participation	9U	9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7		O8		O9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	563 973	UB		UC	143 045	UD	420 928
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE		UF	108 045			
		- financières	UG		UH				
		- exceptionnelles	UJ		UK	35 000			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : ARP3

31/12/2020

[illegible]

8

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET
DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFIP N° 2057 2020

Formulaire obligatoire (article 53
A du Code Général des Impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : ARP3

Néant ☐ *

CADRE A

ÉTAT DES CRÉANCES

DE L'ACTIF
IMMOBILISÉ

Créances rattachées à des participations

Prêts (1) (2)

Autres immobilisations financières

UL

UP

UT

UM

UR

UV

UN

US

UW

DE L'ACTIF CIRCULANT

Clients douteux ou litigieux

Autres créances clients

Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation
prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée *)

Personnel et comptes rattachés

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Autres impôts, taxes et versements assimilés

Divers

Groupe et associés (2)

Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations
de pension de titres)

Charges constatées d'avance

TOTAUX

RENOIS

(1)

Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice

- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2)

Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)

VA

UX

ZI

UY

UZ

VM

VB

VN

VP

VC

VR

VS

VT

VD

VE

VF

CADRE B

ÉTAT DES DETTES

Montant brut

1

A 1 an au plus

2

A plus d'1 an et 5 ans au plus

3

A plus de 5 ans

4

Emprunts obligataires convertibles (1)

7Y

Autres emprunts obligataires (1)

7Z

Emprunts et dettes
auprès des
établissements
de crédit (1)

à 1 an maximum à l'origine

à plus de 1 an à l'origine

VG

VH

443

443

Emprunts et dettes financières divers (1) (2)

8A

Fournisseurs et comptes rattachés

8B

300 948

300 948

Personnel et comptes rattachés

8C

969 308

969 308

Sécurité sociale et autres organismes sociaux

8D

499 428

499 428

Etat et autres collectivités publiques

Impôts sur les bénéfices

Taxe sur la valeur ajoutée

Obligations cautionnées

Autres impôts, taxes et assimilés

8E

VW

VX

VQ

46 620

46 620

5 806

5 806

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

8J

Groupe et associés (2)

VI

Autres dettes (dont dettes relatives à des
opérations de pension de titres)

8K

10 791

10 791

Dette représentative de titres empruntés
ou remis en garantie *

ZZ

Produits constatés d'avance

8L

TOTAUX

VY

1 833 344

VZ

1 833 344

RENOIS

(1)

Emprunts souscrits en cours d'exercice

Emprunts remboursés en cours d'exercice

VJ

VK

(2)

Montant des divers emprunts et dettes contrac-
tés auprès des associés personnes physiques

VL

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Dossier N° ARP3 en Euros.